

Programme de bourses de recherche

BOURSE DU GOUVERNEUR



OBJECTIFS DE LA BOURSE DU GOUVERNEUR

La Banque du Canada a pour mandat de promouvoir la prospérité économique et financière au pays, et les activités qu'elle mène pour ce faire relèvent de quatre grands domaines, à savoir la politique monétaire, la monnaie, la stabilité du système financier et la gestion financière. Pour s'acquitter de ses responsabilités, la Banque entend favoriser l'excellence dans la recherche et l'analyse, et établir des partenariats extérieurs avec des sources privilégiées de connaissances et d'expertise.

La Bourse du gouverneur de la Banque du Canada a été créée pour reconnaître des universitaires de haut niveau, ayant commencé leur carrière il y a relativement peu de temps, employés dans une université canadienne et travaillant dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution : la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale, les marchés financiers, les institutions financières, la stabilité et la réglementation financières, l'économie du travail et la croissance économique.

La Bourse du gouverneur fournit un soutien financier à des professeurs d'universités canadiennes qui font preuve du potentiel nécessaire pour effectuer des travaux de recherche exemplaires dans ces domaines.

ADMISSIBILITÉ

La Bourse du gouverneur a pour objet de reconnaître des chercheurs de mérite qui sont susceptibles de continuer d'apporter une importante contribution aux champs d'étude présentant un intérêt pour la Banque.

Les candidats à la Bourse du gouverneur doivent :

- être citoyens canadiens, résidents permanents ou habilités à travailler au Canada;
- mener et soutenir des recherches au Canada¹;
- avoir obtenu un doctorat au cours des dix années précédant leur mise en candidature;
- être employés par une université canadienne comme professeur adjoint ou agrégé durant toute la période où ils reçoivent la Bourse du gouverneur.

DESCRIPTION DE LA BOURSE DU GOUVERNEUR

La Bourse du gouverneur est attribuée pour une période de deux ans, sous réserve d'un examen annuel par la Banque du Canada. Il s'agit d'une subvention de recherche de 25 000 \$ versée chaque année directement au lauréat. Les lauréats ne peuvent pas poser de nouveau leur candidature afin de faire renouveler leur bourse pour une seconde période de deux ans.

MISE EN CANDIDATURE

Les universités canadiennes peuvent présenter la candidature de toute personne qui répond aux critères d'admissibilité. Ceux et celles qui souhaitent recevoir la Bourse du gouverneur doivent communiquer avec le département concerné de leur université et faire parvenir leur dossier de candidature à la Banque au plus tard le 15 novembre 2013.

Les candidatures présentées par les universités sont étudiées par un Comité de nomination, qui fait ses recommandations au Conseil de direction de la Banque du Canada. Ce dernier prendra la décision finale et annoncera l'attribution de la Bourse du gouverneur au cours du premier trimestre de 2014.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Site Web
www.banqueducanada.ca
Accueil > Publications et recherches > Recherches >
Programme de bourses de recherche

Par courriel fellowship-bourses@banqueducanada.ca

Par téléphone 613 782-8888

Par la poste PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE HDJ BANQUE DU CANADA 234 AV LAURIER O OTTAWA (ONTARIO) K1A 0G9

Une nomination peut également être étudiée si la majeure partie de la recherche est effectuée au Canada.